

Résolution sur la violente répression des manifestants en Iran

2026/2565(RSP) - 22/01/2026 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 562 voix pour, 9 contre et 57 abstentions, une résolution sur la violente répression des manifestants en Iran.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew, Verts/ALE, et députés.

Le Parlement a condamné sans équivoque **la répression brutale et les massacres perpétrés par le régime iranien** à l'encontre de manifestants qui sont descendus dans la rue dans des dizaines de villes au cours des deux dernières semaines. Il a exigé que les autorités iraniennes, emmenées par le dictateur Ali Khamenei, **mettent fin sans condition aux violences** contre les manifestants pacifiques, suspendent immédiatement toutes les exécutions et mettent un terme aux assassinats et à la répression contre des civils qui exercent leurs droits fondamentaux. Il a demandé la libération immédiate de tous les manifestants emprisonnés et prisonniers politiques.

Les députés ont invité le Conseil à désigner sans délai **le Corps des gardiens de la révolution** islamique, y compris la milice Bassidj et la force Al-Qods, comme des organisations terroristes à part entière. Ils ont demandé que le régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme et les autres mesures restrictives de l'Union, notamment le gel des avoirs et l'interdiction de visa, soient étendus et strictement appliqués à l'encontre de tous les responsables iraniens impliqués dans la répression.

Exprimant son ferme soutien au courageux peuple iranien et reconnaissant le rôle crucial joué par le mouvement «Femmes, vie, liberté», le Parlement a **condamné l'usage généralisé, brutal, intentionnel et disproportionné de la force** par les forces de sécurité iraniennes, soulignant le fait que le meurtre de milliers de manifestants témoigne d'un virage inquiétant de la politique d'oppression du régime iranien, passant de la dissuasion à l'élimination stratégique. L'Union est appelée à se préparer à tous les scénarios possibles, y compris l'éventuelle chute du régime iranien, et à veiller à ce qu'aucun auteur d'actes de répression ne se voie accorder l'asile sur le territoire de l'Union.

Le Parlement a par ailleurs souligné **l'illégitimité et la violence sans bornes du régime iranien**, qui est inhumain, qui repose uniquement sur la terreur, la peur et l'intimidation et qui s'oppose à tout pluralisme religieux, culturel et ethnique. Il a demandé à la Commission européenne et aux États membres d'exercer une pression effective sur ce régime et prôné une transition libre et démocratique en Iran.

Condamnant les efforts déployés par le régime iranien pour censurer les manifestations en coupant l'accès à **l'internet** dans tout le pays, les députés ont réclamé la levée immédiate de toutes les interdictions frappant les communications et les services en ligne en Iran. Ils ont demandé à l'Union européenne et à ses États membres d'accroître considérablement leur aide technique et financière afin de garantir un accès numérique sécurisé et la mise à disposition d'outils permettant de contourner la censure et d'assurer la protection numérique de la société civile, des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme iraniens.

Le Parlement a relevé **le rôle proéminent que jouent les femmes et les filles** dans les contestations et condamné l'oppression systémique, par le régime, des femmes et d'autres groupes vulnérables, notamment la loi dégradante relative au port obligatoire du hijab et son application abusive. Dénonçant le

nombre abominablement élevé d'exécutions au cours des deux dernières années (1500 personnes, rien qu'en 2025), les députés ont réaffirmé l'opposition de l'Union à la peine de mort et appelé de ses vœux l'abolition immédiate de cette peine.

Les députés ont invité la VP/HR, en coordination avec les États membres, à **intensifier son action diplomatique** en faveur du peuple iranien dans l'optique de renforcer la présence ou la représentation diplomatique de l'Union dans une perspective de protection, d'aide humanitaire et d'assistance consulaire pour les personnes menacées en raison de l'exercice de leurs droits fondamentaux. Ils ont invité le Conseil et les États membres à étendre rapidement les mesures restrictives existantes afin de répondre de manière urgente et appropriée à la répression en cours.

Insistant sur le fait que le régime iranien a semé le chaos et la destruction dans toute la région pendant des décennies, et appliqué un système brutal de répression à l'intérieur et hors des frontières du pays, la résolution a condamné le recours brutal, par les autorités iraniennes, à la répression transnationale. Elle a souligné que l'Iran reste **la menace la plus importante et la plus concrète pour la sécurité et la stabilité** de l'ensemble de la région ainsi que le principal obstacle à la paix.

Le Parlement a souligné que toute normalisation des relations avec l'Iran est subordonnée à la **libération inconditionnelle de tous les prisonniers politiques**, à la cessation de la répression systématique et à des progrès réels vers la démocratie et l'état de droit. Il a salué la décision de sa Présidente, Roberta Metsola, d'interdire l'accès aux locaux du Parlement à l'ensemble du personnel et des représentants diplomatiques du régime iranien, demandant aux États membres d'en faire autant et d'adopter des restrictions similaires.